

	POLITIQUE QUALITE et ENGAGEMENT DE LA DIRECTION	ENR-SMQ-CERBIM -003/ v1
	Centre de Ressources Biologiques de la Martinique : CeRBIM	Applicable le 2022- 05-13

Les échantillons biologiques issus du corps humain (tissus, liquides biologiques, ...) et les informations biocliniques s'y rapportant constituent une source d'information inestimable pour l'avancée de la recherche en sciences de la vie.

Devenues incontournables pour l'identification et la validation de cibles thérapeutiques, de médicaments, de biomarqueurs et d'outils diagnostics, les biocollections constituent un réel enjeu stratégique pour la santé humaine. De la constitution à l'utilisation, en passant par la conservation de ces collections, les lois françaises encadrent de plus en plus précisément toutes ces étapes.

La direction du CHU Martinique s'engage à apporter son appui constant à cette démarche, à mettre à disposition les moyens tant humains que financiers nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, et mettre en œuvre la communication adéquate auprès des services impliqués dans l'activité du CeRBIM.

Pour ce faire :

- Le CeRBIM a intégré au Pôle Laboratoire Biologie Pathologie en septembre 2021 ;
- Monsieur le Professeur Rémi NEVIERE est nommé Coordonnateur Médical et Scientifique du CeRBIM ;
- Madame Corine CARPIN de la Direction de la Recherche Clinique est missionnée pour assurer le suivi Réglementaire de la structure et participe avec l'équipe technique à mise en œuvre du système qualité.

Le SMQ fondé sur une « approche processus » et une implication de l'ensemble du personnel, permet d'améliorer en permanence les outils de travail et l'organisation. La certification initiale du CeRBIM obtenue le 12 avril 2017, selon la norme NF S96-900, a été renouvelée le 19 mars 2020.

La politique qualité est révisée annuellement. Les objectifs de la politique qualité sont :

1. Pérenniser et améliorer le système de management de la qualité

- Poursuivre la démarche d'évaluation et d'amélioration continue
- Faire évoluer le SMQ afin d'intégrer les exigences des référentiels ISO 9001 et ISO 20387
- Favoriser le développement et le maintien des compétences

2. Améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des Ressources Biologiques :

- Optimiser les conditions de travail (climatisation des locaux, ...) dans le respect des recommandations
- Garantir le Traitement des ressources biologiques, des produits dérivés et des données associées conformes aux attentes clients
- Consolider les activités du CeRBIM

3. Satisfaire les besoins et attentes des parties intéressées en respectant les exigences légales et réglementaires :

- Accompagner les demandeurs dans la conception de projet de recherche
- Faciliter les échanges entre le CeRBIM et les demandeurs d'échantillons internes ou externes ou développer de nouveaux partenariats ; en mettant en œuvre une stratégie de communication adéquate
- Promouvoir la valorisation des collections

4. Améliorer l'organisation et les outils de travail :

- Poursuivre la réflexion sur la stratégie Recherche et la localisation du CeRBIM au sein du CHU Martinique,
- Positionner le CeRBIM dans des activités sanitaires selon son expertise.
- Sécuriser les financements du CeRBIM
- Mieux communiquer sur le CeRBIM et son fonctionnement

La direction du CHU Martinique invite chacun à son niveau de responsabilité à mettre ses compétences et son engagement personnel au service de la démarche qualité du CeRBIM basée sur les référentiels NF S 96-900, ISO 9001 et ISO 20 387.

Directeur Général
Jérôme Le BRIERE

Date

24/05/2022

Signature



Cheffe du pôle Laboratoire
Rafaëlle THEODOSE

Date

16/5/22

Signature



Coordonnateur CeRBIM
Rémi NEVIERE

Date

16/5/22

Signature